

PLANÈTE • ÉNERGIES

A Port-la-Nouvelle, contestation autour du grand projet d'extension du port

La région Occitanie a lancé dans cette commune de l'Aude un vaste chantier de plus de 300 millions d'euros. Un collectif d'opposants appelle à un rassemblement samedi.

Par Philippe Gagnebet • Publié aujourd'hui à 02h50, mis à jour à 17h14

Article réservé aux abonnés



Port-la-Nouvelle (Aude), en avril 2018. RAYMOND ROIG / AFP

Des éoliennes en mer, de l'hydrogène, mais aussi du pétrole et du blé. A Port-la-Nouvelle, dans l'Aude, le port centenaire qui compte 6 000 habitants, va connaître un lifting impressionnant.

La région Occitanie, gestionnaire des ports depuis 2008, veut y construire « *un hub de la transition énergétique* », selon Jean-Romain Brunet, conseiller maritime au cabinet de la présidence de région. « *Nous avons fait le choix de cette commune pour préparer le monde qui vient, celui des nouvelles énergies et en prévision des évolutions du commerce mondial. Le tout, dans un bassin de vie sinistré* », explique-t-il.

La région, unique financeur des travaux, y met les moyens : 233,9 millions d'euros hors taxes d'investissement, dont 199 millions pour l'aménagement des digues, et 29 millions pour l'aménagement des quais et dragages. Transition énergétique donc, avec la construction de nouveaux quais pour le montage de sept éoliennes en mer (fabriquées par Engie), qui seront ensuite acheminées à 15 kilomètres des côtes, mais aussi nouvelle digue pour accueillir d'énormes pétroliers – 180 mètres de long. Enfin, construction d'immenses hangars pour y stocker des blés durs et tendres, destinés à l'exportation.

Lire aussi | [Eoliennes, hydroliennes... : où en sont les énergies marines en France ?](#)

En tout, ce sont environ 3 km de jetées qui vont sortir de l'eau : la digue Nord, la plus importante, perpendiculaire à la côte et de 2,3 km de longueur, et la digue Sud de 600 mètres en prolongation oblique de la jetée actuelle. Leur construction va exiger l'extraction et le transport de 4 millions de tonnes de matériaux de carrière et de 11 millions de m³ de sédiments marins.

« Si on ne fait rien, le port est foutu »

Pour le maire divers droite de la commune, Henri Martin, « après Sète [Hérault] et Marseille, Port-la-Nouvelle a une longue histoire de commerce et de pêche. Si on ne fait rien, dans un nouveau contexte mondial, le port est foutu. Ici, on va inventer un site non polluant, sans usines ni fumées, avec des bateaux de nouvelle génération beaucoup plus propres. » L'élue précise que la municipalité participera à hauteur de 30 millions d'euros, avec le conseil départemental, pour des travaux qui devraient s'achever fin 2022, effectués principalement par Bouygues, qui a remporté la plupart des appels d'offres sur plusieurs lots.

Le projet faisait jusqu'alors consensus, même chez les élus écologistes de la région. Mais fin octobre 2019, un vœu proposé en assemblée régionale pour mettre en place un moratoire, porté par le groupe de La France insoumise (LFI), a fissuré la belle entente.

Au sein de la délégation écologiste, des voix dissonantes se sont exprimées. Pour Guillaume Cros, vice-président à la région et élu Europe Ecologie-Les Verts (EELV), « dès lors qu'il y a une mobilisation citoyenne, ma position, c'est qu'il faut faire une pause. J'ai moi-même voté pour un moratoire, contrairement à d'autres élus de notre groupe. Je pense que nous devons être vigilants, notamment sur le modèle économique et les impacts environnementaux. »

« Une folie industrielle et écologique »

Cette mobilisation prendra forme samedi 25 janvier à 10 h 30. Le collectif « Balance ton port », composé de membres de la Confédération paysanne, de Nature et progrès, d'Alternatiba Narbonne et de militants divers, appelle à un grand rassemblement devant la mairie de Port-la-Nouvelle.

Pascal Pavie, porte-parole du collectif, précise qu'il « s'agit d'une première manifestation après des réunions publiques où il y a eu beaucoup de monde ». Cet agriculteur installé dans l'Aude était déjà à la tête d'un autre collectif, « No Palm », qui avait réussi à empêcher, en 2011, l'installation d'infrastructures destinées à l'importation d'huile de palme, toujours à Port-la-Nouvelle. « Ce projet ne servira à rien, il ne s'agit que d'emplois ponctuels, les travaux mettent en péril les étangs de Bages-Sigean, la réserve naturelle de Sainte Lucie et le parc régional de la Narbonnaise, c'est une folie industrielle et écologique », lance-t-il.

Lire aussi | [Quand l'huile de palme abat les arbres](#)

L'ancien député européen et leader syndicaliste José Bové, ainsi que le député européen Manuel Bompard (LFI) seront présents. Pour M. Bompard, « c'est un projet du siècle dernier. On fait l'amalgame entre éoliennes, pétrole et céréales, cela pour des investissements totalement démesurés, alors que les enjeux sont dans la rénovation thermique des bâtiments, la sortie du tout pétrole et la relocalisation de l'agriculture ».

Permis de construire gelés

Les opposants aux travaux, qui ne sont pas « contre l'installation d'hydroliennes », rappellent que le trafic des installations portuaires de Port-la-Nouvelle est passé d'un total de 2 millions de tonnes en 2007 à 1,6 million de tonnes en 2015 et pointent une concurrence absurde avec Sète, autre port lui aussi très agrandi, toujours par la région.

Pour Jean-Romain Brunet, « il y a complémentarité et les projets de transition énergétique sont prioritaires à Port-la-Nouvelle, notamment pour le stockage d'hydrogène qui sera produit par les éoliennes ». La région assure également que le comité de suivi environnemental, mis en place à l'automne 2019, veillera aux éventuels impacts causés sur les milieux.

Des dégâts que l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), faisant partie du comité, a déjà pointé dans un rapport, soulignant que « *rien ne prouve qu'une contamination par des sédiments n'est pas de nature à dégrader le milieu côtier ou lagunaire, notamment compte tenu de la durée des travaux, et compte tenu du fait qu'aucune mesure d'évitement n'est envisagée.* »

Lire aussi | [L'écologie, une préoccupation désormais majeure pour les Français](#)

Sur place, environ 150 ouvriers s'activent déjà, principalement pour achever les quais qui accueilleront les immenses pâles, mâts et flotteurs des éoliennes en mer en construction. La commune a gelé les permis de construire pour éviter toute installation anarchique, et attend les touristes et un nouveau dynamisme économique. Du côté des opposants, on s'attend à une forte mobilisation ce samedi. Même si on ne parle pas encore de « ZAD [zone à défendre] *de la mer* », sourit Pascal Pavie.

Philippe Gagnebet (Toulouse, correspondance)